

18/98

Il faut répondre en tant que peuple basque

Depuis l'occupation de Gernika, en juin dernier, les 52 inculpés du dossier 18/98 poursuivent leurs efforts afin de convertir en travail conjoint (elkarlana) la solidarité reçue face au châtement judiciaire.

La sentence allant être dictée par le Tribunal National revêt une importance particulière pour l'Euskal Herria. Non seulement à cause des peines de prison qui seront prononcées, mais en raison des retombées prévisibles en fait de matérialisation des droits civils et politiques des citoyens basques.

L'atteinte aux droits, dans l'affaire 18/98 comme dans d'autres dossiers, se verra confirmée par la sentence. Pendant de nombreuses années, la transition politique (franquisme-démocratie) imposée dans l'État espagnol est venue limiter les droits civils et politiques, ainsi que les droits humains de base de l'ensemble des citoyens basques, par le biais de l'application d'une législation d'exception.

La sentence du procès 18/98 devrait intensifier cette violation des droits, tout en jetant de nouvelles bases pour la criminalisation des personnes et des groupes qui travaillent à la construction de l'Euskal Herria.

Le dossier 18/98 n'est pas un cas isolé. Il s'inscrit dans la continuité de la persécution à laquelle le mouvement indépendantiste a été soumis de longues années durant, en Euskal Herria. Il s'agit d'une agression structurelle de fond contre les droits civils et politiques des basques, qui s'en prend à un nombre croissant de groupes et d'activités.

Citons à l'appui le procès contre les organisations juvéniles et les condamnations qui ont suivi. Dans les mois qui viennent, notre procès sera suivi par d'autres (Udalbiltza, Egunkaria, Gestoras Pro-amnistia-Askatasuna et Batasuna). La sentence du cas 18/98 aura une influence directe sur ces procès à venir, et sur la possibilité pour les citoyens basques de vivre et d'évoluer en démocratie.

Ces dernières semaines, l'on a pu assister au spectacle du Gouvernement du PSOE utilisant les instruments de répression dont il dispose pour sévir contre des idéologies et des activités légitimes. En outre, des porte-parole du Gouvernement espagnol ont annoncé qu'ils avaient décidé de poursuivre sur cette voie.

Et comme nous l'affirmions dans le Manifeste de Gernika : "Au-delà des personnes et des organisations présentes sur les bancs du tribunal, ce sont les libertés de pensée, d'organisation et d'expression qui sont jugées et condamnées. C'est la démocratie qui est jugée et condamnée."

Depuis Gernika, nous avons lancé un appel aux citoyens et aux acteurs politiques et sociaux du Pays Basque afin de mener un travail conjoint pour la défense des droits et de la démocratie. Le moment nous semble venu de démarrer ce travail en commun. En effet, la sentence du dossier 18/98 aura des répercussions dépassant de beaucoup l'affaire en elle-même. Ce sont les piliers porteurs de la construction de l'Euskal Herria qui sont visés, la voie vers une solution démocratique barrée, et la criminalisation des idées indépendantistes consolidée.

C'est pourquoi, la publication de la sentence du dossier 18/98 sera le signal d'une réponse à l'ensemble des agressions dont souffre l'Euskal Herria. Par conséquent, les inculpés du 18/98 tiennent à lancer un appel pressant pour qu'une réponse ferme soit apportée à la sentence et aux conséquences graves qu'elle ne manquera pas d'avoir.

Nous annonçons que, dès nous aurons connaissance de la sentence, une MANIFESTATION NATIONALE sera convoquée, sous le mot d'ordre POUR LES DROITS DE L'EUSKAL HERRIA, DES CONDITIONS DÉMOCRATIQUES POUR TOUTES LES OPTIONS POLITIQUES. Il s'agit en effet de surmonter la situation d'imposition dans laquelle nous vivons et de développer, dans un contexte démocratique, les voies permettant la construction de l'Euskal Herria.

En parallèle, nous demandons à tous les secteurs et acteurs sociaux de se préparer à faire face à la sentence 18/98 et, conscients que nous sommes de la portée de la nouvelle agression contre la démocratie que celle-ci représente, nous leur demandons de s'attacher, chacun dans son domaine, au fond du problème. Dans le même ordre d'idée et afin d'approfondir le travail conjoint avec les syndicats, nous lançons un appel à effectuer un arrêt de travail d'une heure. Nous espérons, au cours des prochains jours, pouvoir concrétiser les choses à ce sujet.

A coup de tribunaux et de législations d'exception, on veut faire taire les basques. On prétend faire disparaître les acteurs, les médias, les institutions et les organisations créées par la société basque. Ensemble, il nous faut implanter une solution démocratique garantissant les droits de l'Euskal Herria et des basques, femmes et hommes. Pour que les projets indépendantistes puissent être défendus et matérialisés en Euskal Herria en toute égalité.

Pour que les droits civils et politiques de toutes et de tous soient viables.

C'est notre choix. Un choix que nous assumerons en dépit des sentences et des condamnations, quelles qu'elles soient.

Euskal Herria, novembre 2007.

Les inculpé(e)s du procès **18/98**

Vous pouvez manifester votre adhésion à :
1898erantzuna@euskalherria.org